



« QUINZAINE DE LA MENAGERE » AU GRAND BAZAR



A l'occasion de la « Quinzaine de la Ménagère », le Grand Bazar de Charleroi organise, en collaboration avec la firme Courthouys, une mise en vente, à des prix particulièrement avantageux. Tout ce qu'une maîtresse de maison souhaite posséder, dans sa buanderie, elle le trouvera exposé aux nombreux rayons du 1er étage. Ajoutez à cela des stands de dégustation de personnes discrètes et prévenantes et vous comprendrez que cette Quinzaine obtienne un vif succès.

Le 7me Art et la Jeunesse

Le cinéma doit figurer au programme des écoles

(De notre envoyé spécial à Liège : Pierre BALLIEUX)

Au cours du week-end d'étude organisé à Liège par la Ligue Catholique du Film, on entendit avec le plus vif intérêt un exposé du R. P. Sonnet, S. J. Cet exposé, comme celui du Dr Sprée dont nous avons parlé dans nos éditions d'hier, avait pour but de mieux faire comprendre aux participants le délicat problème « de la Jeunesse face au cinéma ». Le R. P. Sonnet fit tout d'abord remarquer que le problème « du cinéma » doit s'insérer dans une question plus vaste, celle de la culture et des loisirs.

« Nous vivons aujourd'hui, déclara l'orateur, dans une atmosphère trouble, voire troublante, assez mauvaise aussi, et en tout cas superficielle. L'effet du mode de vie actuel sur les jeunes pourrait être défini par la phrase suivante : « Nous assistons à une sorte de destruction par le vide ». Ces quelques mois, à première vue, paraissent être ceux d'un équilibre d'un équilibre un peu fragile. Il n'en est rien et la suite de la conférence l'a bien montré !

Avant de rendre compte de la suite de l'exposé du R. P. Sonnet, nous tenons à souligner que nous n'avons pas suivi dans nos articles l'ordre chronologique de la conférence. Les débats ont été interrompus dimanche, à Liège. En réalité, c'est le R. P. Sonnet qui a pris la parole le premier, puis le Dr Sprée, les débats ont eu lieu le dimanche après-midi. Si nous avons parlé d'abord du magistrat exposé du Dr Sprée, c'est parce que nous nous sommes intéressés à ce qu'il nous a dit sur le problème de la culture et de la jeunesse.

Le conférencier regrette alors que dans les écoles la formation soit inadéquate : en histoire, en littérature, on ne connaît guère les faits et les événements contemporains. Il n'y a pas de cours d'initiation au cinéma. On constate cependant — et c'est une raison de plus de réclamer l'inscription du cinéma au programme des écoles — que les jeunes ont un bon sens et un bon goût. Ils ne sont pas devenus de simples consommateurs passifs. Ils ont le bon sens d'être bien conduits dans le domaine de l'art, deviennent très sévères et portent des jugements esthétiques extrêmement sains.

Le conférencier regrette alors que dans les écoles la formation soit inadéquate : en histoire, en littérature, on ne connaît guère les faits et les événements contemporains. Il n'y a pas de cours d'initiation au cinéma. On constate cependant — et c'est une raison de plus de réclamer l'inscription du cinéma au programme des écoles — que les jeunes ont un bon sens et un bon goût. Ils ne sont pas devenus de simples consommateurs passifs. Ils ont le bon sens d'être bien conduits dans le domaine de l'art, deviennent très sévères et portent des jugements esthétiques extrêmement sains.

« Et les adolescents ? » — Les adolescents, enchaine l'orateur, le je réapparaît en trois catégories : 12 à 14, 14 à 16, et 16 à 18 ans. Pour eux, — je songe surtout à ceux qui sont étudiants, — le cinéma est une réalité. C'est aussi une matière d'étude, et les enseignants de chacun l'emploient selon ses desirs ou ses moyens. Les réactions seront donc différentes selon le tempérament de chacun, selon l'âge et selon l'ambiance de la salle.

« Le cinéma peut être dangereux, physiquement et moralement. Physiquement, les enfants et adolescents sont fatigués (des adultes eux-mêmes ne le sont-ils pas, parfois ?). Le R. P. Sonnet fait également remarquer que l'on rit très peu au cinéma et que les enfants, parmi lesquels nombreux sont ceux qui fréquentent les salles obscures de deux à quatre fois par semaine, peuvent être affaiblis par de trop grandes dépenses nerveuses. Citant un docteur en médecine, le conférencier dit que quelques mots des réactions des sentiments sur les muscles et le système nerveux est absolument nécessaire, pour éviter les « détraqués », de contrôler les spectacles auxquels assistent les jeunes gens et jeunes filles.

Moralement, les films peuvent être résumés en une dizaine de mots, toujours les mêmes : amour, bagarre, tromperie, infamie, etc. On dit que le cinéma engendre la délinquance infantile. C'est peut-être vrai, mais exceptionnellement. Le danger ne réside pas tant en cela que dans le fait que l'enfant ne distingue pas la réalité de la fiction et que s'identifiant aux personnages, il prend, fait et croit.

De 12 à 14 ans, l'enfant se croit généralement une grande personne ; il préfère l'action à la psychologie (intérêt pour le film documentaire).

De 14 à 16 ans, l'enfant risque d'être anormalement bouleversé : danger des images, des gros plans, des détails vestimentaires. L'adolescent risque de ne voir que le côté troublant de ce qu'il voit et de s'identifier avec la vulgarité, surtout lorsqu'il est accompagné d'enfants de son âge. Mais le danger réside surtout dans le fait que le cinéma peut, à ce moment, lui faire perdre le sens de la vie réelle.

« Le cinéma est interdit aux enfants ! » En Belgique, déclare ensuite l'orateur, le cinéma est interdit aux enfants. La cote « Enfants admis », légalement, doit être l'exception... Or, combien de films de ce genre sont diffusés en circulation ?

« Chaque semaine, dit encore le R. P. Sonnet, les 1.600 salles du Royaume accèdent à 2.300.000 spectateurs. Beaucoup de films ne devraient être vus que par les adultes, les affiches et les étiquettes de photos sont parfois un peu plus que douteux ! Les films mémoires sont recettés partout. Le problème est grave et il faut qu'on lui trouve une solution.

« Il n'y a qu'une solution : prendre le problème par l'intérieur ! » Autrement dit : l'adolescent doit se guérir lui-même ; les parents doivent s'informer, tenir compte de la cotation Dcnp. Avant toute chose, il faut alterner l'opinion.

A l'Exposition Internationale Technique et Industrielle de Charleroi

Chaque jour, conférence didactique de la G.M.C. « Avant-première du progrès »

Plus de 9 millions de personnes ont eu le privilège d'assister jusqu'à ce jour au spectacle didactique « Avant-première du progrès » donné par des membres de la General Motors Continental. Dans le cadre de l'Exposition Internationale de la Technique et Industrielle de Charleroi qui s'ouvre aujourd'hui, la G.M.C. a décidé de poursuivre son cycle de conférences. Ce faisant, elle ne vise aucun but publicitaire. Il s'agit d'un spectacle éducatif et récréatif qui a pour but d'intéresser la jeunesse à la science et à la technique, de faire comprendre à quel point la science contribue à la prospérité et de démontrer les possibilités offertes à ceux qui s'engagent dans le domaine scientifique.

Ces conférences auront lieu tous les jours dans la salle des conférences du hall d'honneur inférieur à 15, 16 et 17 h. Hier en fin d'après-midi, nous avons eu le plaisir d'assister à une de ces conférences données par M. Luc Hens, public relations de la General Motors Continental S. A. Disons-le tout de suite, cette séance a été pour nous une révélation. « L'avant-première du progrès » s'inspire largement de la philosophie de Charles Kettering, directeur retraité des laboratoires de recherches de la General Motors. M. Kettering est fermement convaincu qu'on n'en est qu'au début dans l'exploration des secrets de l'univers. Ce qui importe, ce n'est pas ce qu'on sait, mais bien ce qu'on ne sait pas.

Les promoteurs de ces conférences espèrent que ce spectacle sera l'élément qui éveillera l'imaginaire des jeunes qui rêveront de devenir un Edison et s'efforceront ensuite de réaliser ce rêve. Le progrès scientifique et industriel de demain dépend des écoliers d'aujourd'hui et si l'avant-première pouvait préparer ce progrès le monde entier en bénéficierait.

Différentes expériences agréablement cette conférence captivante. Citons au hasard, le changement de couleurs, démonstration qui prouve que le chimiste est parvenu à prévoir certaines réactions. La bouteille à température est une curiosité scientifique qui illustre certains principes fondamentaux dans l'étude de la résistance des matériaux. En se servant d'une bouteille comme marteau on enfonce un clou dans un morceau de bois. Cette même bouteille se brise si on y introduit une petite pierre. Le contrôle des vibrations donne lieu à une passionnante expérience. Pour illustrer cette séquence un verre de table est brisé au moyen d'un son.

D'autre part l'invention de ce merveilleux réfrigérant qui ne refroidit pas, mais qui refroidit, démontre que le chimiste est parvenu à prévoir certaines réactions.

ACTE DE DÉSPOIR A CHIMAY

Depuis lundi, Mme Alba Constant, 52 ans, épouse de M. Cyprien Breumont, dépositaire de produits pétroliers, rue de Bourlers à Chimay, avait quitté le domicile conjugal avec ses deux enfants âgés de 16 et 12 ans. M. Breumont continuait son commerce, mais le conjoint n'était plus là. Inquiète de ne pas le voir mercredi midi, des voisins alertèrent la police qui procéda à la recherche de Mme Constant. Elle fut retrouvée dans un logement à Chimay le mardi 15 septembre. Elle se trouvait dans un état de prostration. Elle avait tenté de se suicider en se jetant dans le canal de la Meuse. Elle avait été sauvée par un passant. Elle est actuellement hospitalisée à l'hôpital de Chimay.

FAITS DIVERS • FAITS DIVERS • FAITS DIVERS

AU CHARBONNAGE DE BOUSSU

Une explosion tue un ouvrier et en blesse deux autres. Mercredi après-midi, un tragique accident de travail est survenu à Boussu, au puits St-Antoine des charbonnages de l'Ouest de Mons. Un procédé en effet, vers 14 h. 15, au percement de plusieurs forages nouveaux de mine à l'étage 1030 m. quand, soudain, une explosion ébranla l'crochage où se déroulaient les travaux.

Des trois ouvriers occupés au percement des forages de mine, l'un avait été tué sur le coup. Il s'agit de M. François Chénouillon, habitant rue Préfeuille à Dour, marié et père de deux enfants.

Un second ouvrier, M. Italo Daroda, habitant rue A. Delattre à Boussu, célibataire, a été blessé aux yeux et transporté à la clinique de Warquignies où l'on considère ses blessures comme fort graves, quoique ne mettant pas ses jours en danger.

Le troisième mineur, M. Luigi Osterero, demeurant rue Poche à Dour, a également été transporté à la clinique de Warquignies, mais il paraît n'être atteint que de contusions.

Il semble bien que l'accident soit dû à l'explosion, sous l'action du frisson, de certains cartouches d'explosif, reliquat d'un précédent minage.

Le corps des mines enquête. Inutile de dire que cet accident de mine a causé une émotion parmi la population de Boussu.

A COUILLET UN ITALIEN GRAVEMENT BLESSE PAR L'EXPLOSION D'UN ENGIN

Hier, de passage dans le bois de l'Hublinbu, M. Almos Braccelli, âgé de 41 ans, marié et père de famille, résidant 139, rue de Marcelline à Couillet, trouva un engin qui venait d'être une arme antichars. Dans le courant de l'après-midi, vers 17 h. 15, rentré à son domicile, il voulut démonter cet objet. Arrivé à l'hôpital civil de Charleroi, il fut admis en salle de soins. Des coups répétés, lorsque brusquement l'objet explosa. Sous la déflagration, M. Braccelli fut gravement blessé au pied et à la main gauche. Il est presque sectionné. Il est en outre atteint de blessures légères sur le corps.

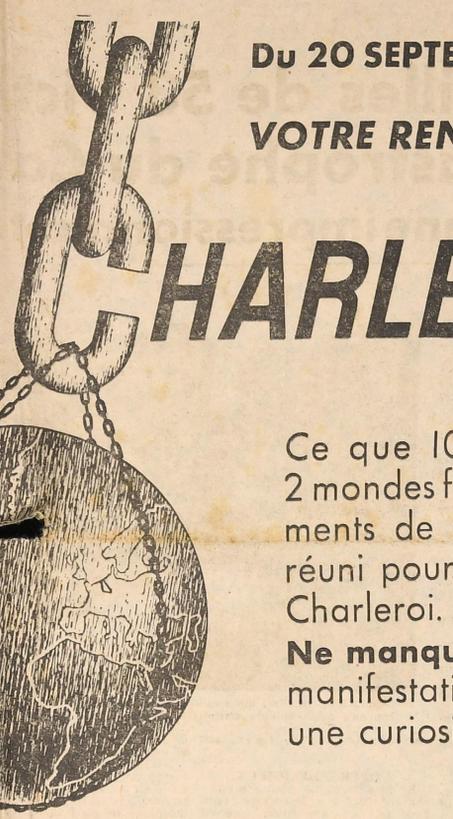
Le Dr Lefèvre, de Couillet, mandé, se rendit immédiatement sur les lieux et prodigua au blessé, qui perdait du sang en abondance, les premiers soins que nécessitait son état, et ordonna ensuite son transfert d'urgence à l'hôpital civil de Charleroi.

La police locale a procédé aux constatations. C.10

UNE ARRESTATION A MARCINELLE

Au cours de la journée d'hier, M. le juge d'instruction Henoumont a fait placer sous mandat d'arrêt le nommé Malki Beikacem, résidant 272, rue de Philippeville à Marcinelle. Cet individu est impliqué dans un affaire de meurtre.

INCENDIE DANS UN CHARBONNAGE DE LA BOUYERIE. Lundi, vers 17 h. 30, un incendie s'est déclaré au siège du Grand Trait des charbonnages de la Bouyerie. Immédiatement, de nombreux parents et amis des mineurs qui travaillaient à ce moment au fond se portèrent vers les lieux du charbonnage, anxieux d'y porter secours.



3e EXPOSITION INTERNATIONALE TECHNIQUE & INDUSTRIELLE PALAIS DES EXPOSITIONS • CHARLEROI

MAUX D'ESTOMAC

La GASTRENALINE est une poudre stomacale jouissant de propriétés aborvantes reconnues par le corps médical comme étant les plus aptes à guérir les MAUX D'ESTOMAC, du FOIE et des INTESTINS. Gastrite, Hypertacidité (brûlant), dilatation, nausées, vomissements, dyspepsie, flatulences, hyperacidité du foye. L'association des matières pulvérisées avec l'hexaméthylène-tétramine assure une désinfection parfaite de toutes les voies digestives.

GASTRENALINE

Elle est facile et agréable à prendre. La réussite est certaine ; il ne vous restera que le regret de ne pas avoir commencé votre traitement plus tôt. La BOITE : 32 fr. en toutes pharmacies. Laboratoire Scientifique FOREST Tél. 43.92.03

IDENTIFIÉ PAR LA BRIGADE MOBILE DE NICE

Un Belge recherché pour de nombreux cambriolages sur la Côte d'Azur réussit à prendre la fuite. Déjà treize fois condamné, ayant vécu au cours de ces derniers mois sous treize identités différentes, Robert Helbo, de nationalité belge, né le 3 octobre 1910 à Bruxelles, avait été à la libération poursuivi par les autorités belges pour incivisme. Depuis, il vécu en France en hors-la-loi. Il vient de commettre sur la Côte d'Azur une série de cambriolages, d'escroqueries et d'abus de confiance aussi étonnants par leur grand nombre que par la modicité des résultats obtenus. Il est actuellement en fuite.

A PARIS. Après avoir cambriolé, le 22 mai, à Paris l'appartement de Mania Giveli, femme de lettres, il se sera permis de conduire qu'il a volé.

POUR TISSUS ET VÊTEMENTS, UN BON ACHAT

L'ÉTAGE D'UNE CENTRALE THERMIQUE S'EFFONDRE A CADIX 3 tués - 5 blessés. Trois ouvriers ont trouvé la mort et cinq autres ont été gravement blessés par l'effondrement d'un étage de la centrale thermique que l'Institut national de l'Industrie construit actuellement dans la zone franche de Cadix.

LE GOUVERNEUR DE CHYPRE REFUSE LA GRACE DE TROIS CYPRIOTES

La décision du gouverneur de Chypre, Sir John Harding, de refuser la grâce des trois Cypriotes condamnés à mort a été rendue publique. Des précautions spéciales ont été prises pour prévenir toute tentative de raid contre la prison où les condamnés attendent leur exécution. Les voies qui y conduisent sont bloquées par la troupe, et interdites au public, et la prison elle-même est défendue comme une forteresse.

MORT SUBITE A MARCINELLE

Mardi, vers 14 h., M. Arthur Michaux, transporteur, marié et père d'un enfant, domicilié à Mellet, s'est subitement affaibli, alors que, dans la cour de la Laverie-Triage de la rue des Hérouches. Il procédait au chargement de son camion. Tout secours fut vain, il s'est succombé à une embolie.

UN OUVRIER BLESSE A AISEMONT

Mardi soir, M. Jean Pirmez, de Flawinnes, occupé aux carrières d'Aisemont, a été sérieusement blessé au pied par la chute d'une lourde pierre. Après avoir reçu les soins d'un docteur, il fut reconduit à son domicile.

LA CONFERENCE SUR SUEZ

La conférence des Dix-huit a repris hier à 16 h., à Londres. Au cours de la séance, les représentants de l'Australie, de l'Italie et des Pays-Bas, ont signé leur accord de principe pour l'ouverture de l'association des usagers du canal de Suez.

Le représentant du Danemark ne peut donner un accord définitif pour des raisons constitutionnelles, une décision de son gouvernement devant au préalable être soumise au Parlement. Il propose de saisir l'O.N.U.

M. Malik Firoz Khan Noon, délégué du Pakistan déclare que son pays ne peut participer à cette association. Selon lui il faudrait négocier avec le colonel Nasser sur des bases qui soient acceptables à ce dernier.

Le but des vingt-deux puissances qui avaient participé à la précédente conférence de Londres, déclare M. Pineau, était de proposer à Nasser une solution pacifique.

M. Pineau qui se prononce en faveur du projet de M. Dulles, n'est pas d'accord avec le délégué du Pakistan qui estime que les 22 ont reconnu la nationalisation du canal et qu'ils n'ont pas fait de concessions au colonel Nasser, cela n'est pas exact, poursuit M. Pineau, qui précise que la mission des Cinq au Caire était en soi déjà un compromis et que des concessions avaient été faites d'autre part puisque certains bénéficiaires ainsi que les installations du canal avaient été abandonnées à l'Égypte.

Cette deuxième séance de la conférence des Dix-huit a pris fin à 19 h. 05. La conférence se réunira jeudi matin à 11 h.

Le Conseil des ministres égyptiens s'est réuni hier

Le conseil des ministres égyptien s'est réuni mercredi soir. Cette réunion a été convoquée par le président Nasser pour une communication importante aux ministres.

L'agence du Moyen-Orient souligne à cette occasion que « les réunions régulières mais est convoqué seulement lorsque le président Nasser désire examiner un problème spécifique ou l'ensemble de ses ministres ».

AU BOIS DU CAZIER Nouvelles identifications

Dans la soirée d'hier, on annonçait les identifications suivantes : Zinni Mario, 26 ans, marié, rue du Cazier, 56 Marcinelle.

LE COURS DE LA DETTE COLONIALE

Le cours de la Dette coloniale à 4,25 % a été fixé à 99 francs 95 (cours inchangé). Celui de la Dette congolaise à 4 % a été fixé à 96 francs 75 (moins 5 centimes).

A LA FÉDÉRATION DES INDUSTRIELS BELGES

Le Conseil d'administration de la Fédération des industries belges a été réuni mercredi 14 septembre à Léopoldville.

En ouvrant la séance, le président, devant le conseil, a rendu hommage à la mémoire des victimes de la catastrophe de Marcinelle. La réunion a été consacrée à l'étude du problème des prix et à l'évolution des questions relatives à l'intégration européenne.

UN MILITAIRE AMERICAIN TUÉ AU COURS D'UN EXERCICE

Au cours d'un exercice d'entraînement, le soldat Richard Peercey a été tué par une explosion de munitions. Il était âgé de 26 ans et résidait à Fort Belvoir, dans le Colorado.

En Algérie

Cinquante-huit rebelles tués par les forces de l'ordre

Trente-quatre rebelles ont été tués, cinq blessés et 55 capturés par les forces de l'ordre au cours d'une opération commencée il y a trois jours dans la région du Djebel Trouin (ouest constantinois). Les armes et des munitions ont été saisies.

D'autre part, vingt-quatre rebelles ont été tués au cours des opérations effectuées dans la région de Colomb-Béchar. Les forces de l'ordre ont eu deux tués.

Quarante arrestations

Une quarantaine de personnes ont été arrêtées dans le cadre de l'enquête menée dans les régions d'Orléansville et d'Oran sur les agissements d'un maquis communiste. Ses armes ont été découvertes à Oran.

C'est en février dernier que le maquis a pris naissance. Un peu moins de trente personnes, sous les ordres de six responsables, se répartissent les tâches : collectes d'argent, récupération d'armes, de médicaments, propagande et organisation militaire.

Coups de feu dans la banlieue de Tunis

Des rafales de mitraillettes ont été tirées la nuit dernière contre une villa habitée par des Algériens, dans le quartier de Matildeville (banlieue ouest de Tunis).

On compte un mort et cinq blessés, tous Algériens. Une enquête a été ouverte pour établir les causes et les circonstances exactes dans lesquelles il a été effectué.

Poussières radio-actives sur la Hollande

Au cours des dernières semaines, la pluie a précipité une quantité importante de poussières radio-actives sur la Hollande indiquant les services météorologiques néerlandais. La radio-activité enregistrée varie toutefois considérablement selon les régions. Les services météorologiques précisent qu'il s'agit de produits de fission obtenus récemment par les explosions atomiques en U.R.S.S. et dans le Pacifique et qu'aucune suite nuisible n'est à craindre, leur radio-activité diminuant rapidement.

UN JOURNALISTE CONGOLAIS ATTACHÉ AU CABINET DU MINISTRE DES COLONIES

Le ministre des Colonies communie. Le ministre des Colonies a décidé d'attacher à son cabinet, M. Antoine-Roger Bolamba, écrivain et journaliste congolais, actuellement à Léopoldville.

Notons que ce sera la première fois qu'un Congolais sera attaché à un cabinet ministériel.

M. Bolamba, est marié et père de 5 enfants, est rédacteur en chef de « La Voix du Congolais » depuis sa fondation en 1945. Avant cette date, il fut pendant douze ans attaché au secrétariat du médecin-directeur de Fereami. M. Bolamba est détenteur de la carte du mérite civique, membre du comité consultatif de l'Office des cités africaines, co-président du groupement culturel belgo-congolais, membre du comité consultatif de Radio Congo belge — émissions africaines et membre du comité des amis de l'art indigène.